PROTOCOLE D'INSCRIPTION : FINANCEMENT PERSONNEL

1. Demande d'information

Le candidat prend contact avec le centre de formation **EMINAILS** par e-mail à l'adresse suivante : **emi.nail.onglerie@gmail.com**. Il reçoit les informations relatives au programme, aux dates, au tarif de la formation ainsi qu'aux modalités d'inscription.

2. Constitution du dossier d'inscription

Pour toute inscription en financement personnel, le candidat doit transmettre par e-mail : le formulaire d'inscription complété et signé, une copie d'une pièce d'identité en cours de validité, ses coordonnées complètes (adresse, téléphone, e-mail) et la confirmation du choix du financement personnel.

3. Entretien de positionnement

Un entretien de positionnement obligatoire, d'une durée d'environ 30 minutes (en présentiel ou à distance), est réalisé avant l'entrée en formation afin d'analyser le projet professionnel, d'identifier les attentes et besoins du candidat, de vérifier l'adéquation entre le profil et la formation et d'envisager, si nécessaire, des adaptations pédagogiques.

4. Modalités financières – Acompte

L'inscription devient effective après le versement d'un **acompte obligatoire correspondant à 30 % du montant total de la formation**. Le solde restant devra être réglé au plus tard le premier jour de la formation, selon les modalités précisées lors de l'inscription.

5. Validation de l'inscription

L'inscription est considérée comme définitivement validée après réception du dossier d'inscription complet, validation de l'entretien de positionnement et encaissement de l'acompte de 30 %. Un délai d'accès minimum de 15 jours calendaires est respecté entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation.

6. Convocation à la formation

Une convocation officielle précisant les dates, horaires, lieu de formation et informations pratiques est transmise par e-mail avant le début de la formation.

7. Accueil en formation

Le jour de l'entrée en formation, le stagiaire est accueilli au sein du centre EMINAILS. Les feuilles de présence sont signées quotidiennement et les modalités pédagogiques et d'évaluation sont rappelées.